

Document d'auto-évaluation – LABEL EFCK

Structure :

GRILLE D'ÉVALUATION DU LABEL EFCK	
1.1 - Fonctionnement - Vie Fédérale	
Le club participe à l'Assemblée générale annuelle du CRCK et/ou du CDCK	<input type="checkbox"/>
Le club adresse le compte rendu de son Assemblée Générale annuelle au siège de la FFCK et au CRCK	<input type="checkbox"/>
Le club organise au moins une fois tous les 3 ans une manifestation sportive de compétition ou de loisir inscrite au calendrier de l'extranet fédéral	<input type="checkbox"/>
1.2 - Fonctionnement - Vie du club	
Le club compte au minimum 30% de licenciées féminines (toutes licences permanentes confondues)	<input type="checkbox"/>
Le club transmet au siège de la FFCK ses statuts actualisés, conformes aux règles édictées par la FFCK, le Code du Sport et la loi relative aux associations	<input type="checkbox"/>
Le club délivre un titre fédéral à chaque pratiquant, permanent ou occasionnel	<input type="checkbox"/>
Le club affiche son règlement intérieur actualisé	<input type="checkbox"/>
Le club affiche le calendrier d'activités de la saison en cours	<input type="checkbox"/>
Le club affiche l'organigramme fonctionnel actualisé du club (dirigeants et cadres qualifiés)	<input type="checkbox"/>
2 - Assurances	
Le club dispose d'un contrat d'assurance biens et matériels	<input type="checkbox"/>
Le club affiche en un lieu visible de tous, les "Garanties accordées par l'assurance" MAIF	<input type="checkbox"/>
Le club respecte les obligations légales d'information aux adhérents concernant l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes (I.A sport+)	<input type="checkbox"/>
3 - Accueil	
Le club assure une permanence à l'accueil aux jours et aux horaires d'ouverture annoncés	<input type="checkbox"/>
Le club possède un panneau d'information visible de l'extérieur avec les informations pour renseigner le public : horaires d'ouvertures, activités, contact...	<input type="checkbox"/>
Le club dispose d'une ligne téléphonique avec un répondeur diffusant un message en cas d'absence	<input type="checkbox"/>
Le club informe le public handicapé sur la capacité d'accueil, en particulier en matière d'accessibilité, d'encadrement et de matériel	<input type="checkbox"/>
Le club assure une ouverture obligatoire au minimum 4 demi-journées différentes dans la semaine (une demi-journée correspond à une ouverture de deux heures minimum)	<input type="checkbox"/>
4.1 - Formation - Formation des cadres	
Le club dispose chaque année au minimum d'un cadre stagiaire en formation fédérale ou professionnelle (AMFPC, MFPC, formation continue, entraîneur fédéral, diplômes professionnels)	<input type="checkbox"/>
Le club désigne au moins un tuteur, titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur au MFPC	<input type="checkbox"/>
4.2 - Formation - Enseignement du canoë kayak	
Le club dispose en son sein au minimum d'un Cadre Certificateur Pagaies Couleurs	<input type="checkbox"/>
Le club organise chaque année au moins 2 sessions Pagaies Couleurs	<input type="checkbox"/>
Le club dispose d'une école de pagaie jusqu'à la pagaie verte dont l'enseignement est adapté aux différents publics	<input type="checkbox"/>
Le club propose des progressions pédagogiques qui s'appuient sur Pagaies Couleurs	<input type="checkbox"/>
5 - Encadrement	
Le club dispose en permanence au minimum d'une personne titulaire d'un diplôme équivalent ou supérieur au moniteur fédéral	<input type="checkbox"/>
Le club met systématiquement à la disposition des pratiquants des cadres qualifiés conformément aux réglementations relatives aux publics accueillis	<input type="checkbox"/>
6 - Environnement	
Le club utilise le volet environnement des pagaies couleurs	<input type="checkbox"/>
Le club contribue au tri sélectif des déchets	<input type="checkbox"/>
Le club organise au moins une fois par an une action en faveur de la préservation de l'environnement	<input type="checkbox"/>

7 - Locaux	
Les locaux du club disposent d'une "cellule de base" comprenant un espace d'accueil	<input type="checkbox"/>
Les locaux du club disposent d'une "cellule de base" comprenant des vestiaires homme / femme séparés	<input type="checkbox"/>
Les locaux du club disposent d'une "cellule de base" comprenant des sanitaires	<input type="checkbox"/>
Les locaux du club disposent d'une "cellule de base" comprenant des douches séparées homme / femme avec eau chaude	<input type="checkbox"/>
Le club facilite l'accès des locaux aux personnes handicapées	<input type="checkbox"/>
Le club dispose de locaux propres et rangés	<input type="checkbox"/>
Les locaux du club disposent d'une signalétique extérieure bien visible qui respecte la charte graphique des écoles françaises de canoë kayak	<input type="checkbox"/>
8 - Site de pratique	
Le club dispose à proximité directe d'un site permettant de bonnes conditions de pratique	<input type="checkbox"/>
Le club dispose à proximité directe d'un accès pérenne à l'eau	<input type="checkbox"/>
9 - Matériels - Matériel de navigation	
Le club met à la disposition des pratiquants du matériel nautique conforme aux règlements et aux normes en vigueur	<input type="checkbox"/>
Le club assure une bonne gestion des équipements de protection individuelle (gilets et casques)	<input type="checkbox"/>
Le club met à la disposition des pratiquants du matériel nautique adapté à la taille et au niveau technique des pratiquants	<input type="checkbox"/>
Le club met à la disposition des pratiquants du matériel nautique propre et en bon état	<input type="checkbox"/>
9 - Matériels - Matériel roulant	
Le club utilise un matériel propre et en bon état de fonctionnement	<input type="checkbox"/>
10 - Communication	
Le club dispose d'un site internet indiquant les informations minimales suivantes : coordonnées du club (adresse, téléphone, courriel), noms des principaux dirigeants et formateurs, des informations pratiques y compris sur l'école de pagaie, l'offre d'activité du club et ses conditions d'accès, les jours et heures d'ouverture, les modalités d'inscription et les tarifs...	<input type="checkbox"/>
Le club utilise les outils de communication de la FFCK (logos, charte graphique, support de communication,...)	<input type="checkbox"/>
Le club tient à jour ses informations sur l'extranet fédéral (GOAL)	<input type="checkbox"/>
Le club organise au moins une fois par an une journée "portes ouvertes"	<input type="checkbox"/>
MENTION PERFORMANCE SPORTIVE	
<input type="checkbox"/> Cochez cette case si le club respecte les critères ci-dessous et demande la mention "Performance Sportive". - Le club a permis à 3 athlètes, dont 1 féminine, d'accéder à une liste ministérielle "Espoir" ou "Haut Niveau" au cours des trois dernières années. - Le club a identifié les personnes de la structure intervenant concrètement dans la mise en œuvre de la préparation des athlètes (le club a renseigné la liste de ces personnes dans l'onglet "instances" de l'extranet fédéral).	
VALIDATION DU COMITE REGIONAL	
Le comité régional, sous la responsabilité du président du CRCK, vérifie que les informations indiquées ci-dessus sont exactes et procède à la validation de la demande (article 7 du règlement du label EFCK).	

Bilan :

Mention performance sportive: **OUI / NON**

Total des critères : **...** sur 46

Pour rappel : il faut valider au minimum 40 critères pour obtenir le label EFCK.

Si vous avez moins de 40 critères validés, nous invitons utiliser le tableau type « fiche action » page 2.

Les équipes du Comité sont également là pour vous accompagner dans cette démarche, n'hésitez pas à nous contacter, nous restons à votre écoute.

